

La Wallonie ose les quatre jours sans perte salariale

EMPLOI La mesure visera les fonctionnaires âgés exerçant des métiers pénibles

- Le débat sur la réduction du temps de travail est agité. L'exécutif wallon le rend concret, même si c'est de manière limitée.
- Pour Christophe Lacroix (PS), la mesure annoncée est une réponse concrète au problème de l'absentéisme, mais aussi une belle occasion d'aller « dans le sens de l'histoire ».

Le gouvernement wallon de ce mercredi a donné mandat à Christophe Lacroix (PS), le ministre de la Fonction publique, pour qu'il soumette aux syndicats un projet de convention sectorielle qui prévoit deux mesures fortes : une revalorisation des rémunérations pour les salaires les plus faibles et la mise en place d'une réduction du temps de travail pour les fonctionnaires de 60 ans et plus qui occupent des métiers dits « pénibles ». La liste de ceux-ci a été négociée au sein du service public de Wallonie : ouvriers, chauffeurs, nettoyeuses, éclusiers...

Cette seconde disposition est envisagée alors que les plus hauts responsables du parti de Christophe Lacroix ont ranimé ces jours-ci le vieux débat sur la réduction linéaire du temps de travail (lire ci-dessous), ce qui leur a valu les critiques et les sarcasmes de l'essentiel de l'échiquier politique qui reproche au PS de vouloir raser gratias.

Le sens de l'histoire

Le ministre régional ne cache donc pas sa satisfaction d'avoir obtenu le feu vert de l'exécutif PS-CDH pour passer en quelque sorte de la théorie à la pratique : « Je suis persuadé que nous allons dans le sens de l'histoire. Comme progressiste, je suis évidemment favorable à la réduction du temps de travail. Nous devons aller vers de nouveaux modes de fonctionnement professionnel. Pour la fonction publique wallonne bien sûr, je m'en tiendrai à ce stade au mandat du gouvernement... »

Par la voix de Maxime Prévot notamment, le vice-Premier wallon, le CDH a vertement commenté les propositions d'Elio Di Rupo et consorts. Pourquoi les humanistes acceptent-ils de suivre le PS pour cette première au sein de l'administration régionale ? Parce que l'expérience se limite à une niche étroite (400 travailleurs concernés en 2017) et surtout parce qu'elle est une réponse à un mal endémique wallon que le gouvernement s'est engagé à combattre : l'absentéisme des agents.

Le conclave budgétaire du printemps avait permis de dégager 5 millions d'euros pour financer des actions concrètes visant à améliorer le fonctionnement de l'administration, et à moderniser celle-ci. On reste dans cette logique consensuelle.

« On constate que l'absentéisme pour raisons médicales explose au-delà de 45 ans, explique Christophe Lacroix. Tous métiers confondus, il est en moyenne de 7,60 % des jours à prester, mais de 8,56 % entre 50 et 54 ans et même de 11,84 % au-delà de 60 ans. Pour les agents de niveau D3 où se concentrent les fonctions pénibles, la moyenne est de 11,3 % sur toute la carrière. »

Le gouvernement va donc suggérer aux fonctionnaires les plus âgés affectés à des postes pénibles de travailler quatre jours (30 heures et 24 minutes) plutôt que cinq, sans perte de salaire. Une embauche compensatoire à hauteur de 95 % est prévue. « Tout le monde va y gagner, souligne le ministre. La Région parce que

l'absentéisme pèse sur la productivité de l'administration. Mais nous bénéficierons aussi des travailleurs plus productifs sur quatre jours parce que leur rythme de travail sera plus favorable, et de l'apport de sang neuf. Au bout du compte : un service mieux rendu aux citoyens. »

Cette mesure qui a toutes les apparences de la générosité pour les personnes concernées n'est toutefois pas un cadeau : « Les plateaux de la balance sont équilibrés : la réduction du temps de travail s'inscrit dans un plan de lutte contre l'absentéisme qui propose, certes, des aménagements de fonctions, de nouveaux équipements ou une part de mobilité pour les agents, mais qui prévoit aussi un renforcement des règles et des contrôles pour éviter les abus. »

Pouvoir d'achat

Dans la foulée, l'exécutif wallon met donc aussi sur la table une mesure de renforcement du pouvoir d'achat pour les salaires les plus faibles de l'administration régionale. « Nous allons supprimer le niveau barémique le plus bas, le D4, résume Christophe Lacroix. Il concerne 1.200 agents qui gagnent de 1.300 à 1.450 euros en fin de carrière. Ce sont souvent des femmes en situation précaire. Ils passeront tous en catégorie D3. »

La bonification salariale sera de 30 euros net par mois au minimum. Mais elle pourrait parfois atteindre 150 ou même 250 euros mensuels selon le parcours professionnel des agents. ■

ERIC DEFFET

stratégie Préparer les 4 jours pour après 2019

Réduire le temps de travail : c'est LE thème de la rentrée du PS – alors que le MR cible la sécurité et que le gouvernement fédéral évoque beaucoup la fiscalité. Normal, explique Laurette Onkelinx, cheffe de groupe PS à la Chambre : « *Le travail, c'est notre ADN, c'est un thème central chez nous.* » Pour l'heure, c'est donc de réduction du temps de travail que parlent les socialistes. Et pas qu'un peu. Vendredi, le groupe PS de la Chambre annonçait une décision prise avant les vacances : « *La réduction du temps de travail sera le fer de lance de [sa] rentrée.* » Lundi, c'était le thème choisi par le président Elio Di Rupo pour sa rentrée en radio (Bel RTL). Et le lendemain, c'est Laurette Onkelinx qui embrayait sur La Première (RTBF).

Désormais, on sait que le gouvernement wallon en fait une priorité (lire ci-dessus). Alors que le gouvernement bruxellois a commandé une étude pour analyser toutes les implications du passage à la semaine de quatre jours sans perte de salaire à Bruxelles-Propreté. Que le fameux « chantier des idées » a consacré une session à ce thème. Et que les élus socialistes fédéraux consacreront leurs journées parlementaires des 7 et 8 septembre à la réduction du temps de travail.

Pour le PS, il ne s'agit donc pas seulement de trouver un thème de rentrée, de se démarquer du MR ou d'améliorer le bien-être des travailleurs (sachant que la FGTB porte ce dossier depuis des mois). Il s'agit de rien de

moins que de « *construire un autre modèle de société* ». « *Travailler moins, ce n'est pas seulement travailler mieux, être plus nombreux à travailler, mieux articuler vie professionnelle et vie de famille...*, argumente Laurette Onkelinx. *La réduction du temps de travail est la pierre angulaire d'un nouveau modèle de société qui doit permettre de sortir de la crise économique et de tendre vers une plus grande égalité homme-femme.* »

« Il s'agit de construire un autre modèle de société »

LAURETTE ONKELINX

Voilà pourquoi les socialistes ont convié à leurs journées parlementaires des spécialistes de la question : l'économiste et politique français Pierre Larrourou ; les profs de l'UCL et l'ULB, Pascale Vielle et Robert Plasman ; Estelle Ceulemans de la FGTB ; des représentants d'entreprises privées et publiques, dont Bruxelles-Propreté et la SWDE. Tous les aspects de la réduction du temps de travail seront passés au crible.

A priori, le PS penche pour « *la semaine de quatre jours payée cinq* », mais « *il ne faut pas se braquer sur un modèle*, explique Laurette Onkelinx. *Mais il faut cette avancée centrale dans la perspective de développer l'emploi et le bien-être. Au chantier des idées, il y a une très forte demande des militants* ». Elle n'est pas forcément partagée par les autres

partis. « *Les combats sociaux, on les lance, il y a toujours des réactions violentes, puis on voit comment travailler ensemble, pourquoi pas avec certains patrons particuliers*, rétorque la députée Karine Lalieux. *Ce sont des valeurs que nous voulons porter.* »

A Bruxelles aussi. Ainsi, Fadila Laanan, secrétaire d'Etat à la Propreté publique au gouvernement bruxellois, et son collègue à l'Emploi, Didier Gosuin (Défi), ont lancé avant l'été un marché public afin de trouver (sans doute) une université pour réaliser une étude sur le thème de la réduction du temps de travail à Bruxelles-Propreté. Le marché sera attribué fin septembre. « *Il faut étudier la praticabilité, réfléchir aux avantages (moins de burn out, de maladie, donc de coûts pour la sécurité sociale, des emplois pour les jeunes et les infraqualifiés...), mais aussi envisager les freins (l'impact budgétaire, les changements sur le terrain, la modification des lois...),* explique Fadila Laanan. *De premiers résultats sont attendus fin de l'année, le reste au premier semestre 2017. Cela nous permettra de réfléchir, à terme, à la mise en place du dispositif. On se laisse le temps pour voir ce qu'il faut changer pour y arriver.* »

Le PS se donne manifestement le temps de cette législature pour avancer sur les modalités pratiques de son projet. Pour l'implémenter, s'il est au pouvoir, à partir de la prochaine législature, donc pas avant 2019. ■

MARTINE DUBUISSON